Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 3

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pétitions et parrainages de ruches se multiplient, comment s'y retrouver ?

Une clarification semble nécessaire pour l'UNAF, souvent sollicitée pour cautionner ou accompagner ces projets, parfois à but essentiellement lucratif.

Depuis un certain temps, l'Union Nationale de l'Apiculture Française observe sur internet un certain nombre d'initiatives appelant à signer des pétitions, à parrainer des ruches ou adopter des abeilles…

Hélas, plusieurs éléments font apparaître que, derrière le discours de protection de l'abeille, leur but est essentiellement commercial. Car beaucoup l'ont compris : l'image très positive de l'abeille permet de recueillir l'adhésion du plus grand nombre.

Depuis de nombreuses années, l'UNAF et d'autres structures agricoles ou environnementales mènent une action de longue haleine afin de sensibiliser le grand public et les élus à la disparition des abeilles et des pollinisateurs sauvages : combat juridique, mobilisation des apiculteurs et de tous les citoyens.

Ainsi, l'UNAF a été l'un des initiateurs de la campagne « Nous avons plus besoin des abeilles que des OGM », elle a lancé des appels à signatures comme la « Charte : Abeille, Sentinelle de l'Environnement » ou la pétition « Urgence pour les abeilles » avec Avaaz.org. L'UNAF a également organisé des manifestations et gagné plusieurs combats en justice qui ont entraîné le retrait de certains pesticides comme le Gaucho sur tournesol et maïs ou plus récemment le Cruiser sur colza.

Dans le cadre du programme national « Abeille, Sentinelle de l'Environnement », lancé en 2005, l'UNAF propose à des partenaires publics ou privés de soutenir la défense de l'abeille et des pollinisateurs sauvages, notamment au travers d'un rucher permettant des actions de sensibilisation auprès des écoles et du grand public.

L'ensemble de ces actions a toujours été mené à des fins non lucratives, en soutien de notre action syndicale, en vue de la protection des abeilles. La légitimité de notre action, et celle des structures agricoles ou environnementales avec lesquelles l'UNAF coopère, est bâtie sur cet historique et sur un socle solide d'adhérents.

Sollicitée par un grand nombre de ses membres et partenaires sur cette question, l'UNAF tient à rappeler qu'elle ne s'associe en aucune manière à ces initiatives spontanées et mercantiles.

- ➔ L'UNAF est porteuse du programme national Abeille, Sentinelle de l'Environnement et de la Charte. Signature en ligne sur le site : http://www.abeillesentinelle.net/index.html
- ➔ L'UNAF est partenaire de la pétition www.ogm-abeille.org, toujours d'actualité, qui a recueilli à ce jour plus de 300 000 signatures électroniques et papier.

Ce texte publié dans «Abeilles et Fleurs» de décembre 2012 est aimablement mis à notre disposition.

Je comprends aisément que l'UNAF, cette grande organisation, se distance de ces dérives. Certes il y a des bonnes intentions qui sont louables, mais il y a également le côté: «j'ai bonne conscience parce que je fais quelque chose pour les abeilles!»

Une vague semblable se manifeste également chez nous où diverses demandes ont été enregistrées.

En exemple, un article publié dans le «24heures» de samedi-dimanche 13-14 octobre 2012, sous le titre: «Piqués d'abeilles, ils louent des ruches aux citadins»; article qui m'a été transmis par un collègue scandalisé.

Lorsqu'on lit: «De l'installation à la récolte de miel, les apiculteurs s'occupent de tout. Avis aux privés avec un bout de jardin» ou encore: «N'importe quel jardin fera l'affaire. Il faut juste que le devant de la ruche soit dégagé sur 5 mètres», je reste pantois.

Que font ces gens des règles élémentaires: distances, environnement propice ou non, voisinage etc.?

Dans l'article figure même une belle promesse: «D'autant que les loueurs pourront garder la récolte de miel pour eux, récolte qui peut tout de même atteindre les 25 kilos par année.» Ce qui veut dire que les abeilles n'ont qu'à bosser pour assurer cette récolte.

La phrase finale de l'article par contre est restée au travers de la gorge de mon collègue furieux: «La location d'une ruche n'est toutefois pas à la portée de toutes les bourses: l'option complète, avec prise en charge totale par les apiculteurs, avoisine les 4000 francs annuels.»

Qui dit mieux?

Pauvre abeille, tu es dans ce monde pour servir autre chose que les plus ingrats... les humains!

Il est vrai que l'abeille a un potentiel de sympathie très élevé dans la population et le fait de parler d'elle dans tous les médias accroît encore la sensibilité à son égard.

J'ai par contre de la peine avec ce soudain amour envers cette fantastique créature qui n'était pas considérée comme une alliée des humains pendant trop longtemps; jusqu'au moment d'une prise de conscience sérieuse, par rapport à son déclin.

Ce qui est surtout déplaisant, c'est le fait que des personnes «s'achètent la bonne conscience» en prétextant faire un effort pour les abeilles et la nature. Pourvu qu'ils ne doivent pas s'en occuper eux-mêmes.

Une fois de plus: avec du fric on peut faire n'importe quoi et certains sont d'accord de faire n'importe quoi pour du fric!

Votre butineuse: ***Rose Aubry***